

**2009/1853 - Signature d'une convention de production d'émissions jeunesse par Cap Canal pour le compte de l'union des Télévisions Locales de Service Public** (Direction de l'Education) (BMO du 12/10/2009, p. 1776)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

(Abstention du Groupe Ensemble Pour Lyon.)

(Adopté.)